

Les Déterminants De La Pratique Des Activités Agricoles Dans La Réserve De Faune D'Abokouamékro

¹BOKA ABETO Constance, ²DAKOURI Guissa Desmos Francis, ³TANOHI Mohamed,

¹Maître de Conférences, Institut de Géographie Tropicale, Université Félix Houphouët-Boigny

²Maître de Conférences, Institut de Géographie Tropicale, Université Félix Houphouët-Boigny

³Doctorant, Institut de Géographie Tropicale, Université Félix Houphouët-Boigny



Résumé – Créée par décret n°93-693 du 19 août 1993, la Réserve de Faune d'Abokouamékro (RFA) a pour vocation de valoriser le potentiel touristique, de conserver et de favoriser la propagation de la faune. Mais, depuis la crise militaro-politique de 2002, elle subit une dégradation de ses ressources naturelles. L'objet de cette étude est de mettre en évidence les déterminants de la dégradation de cette réserve naturelle due à la pratique des activités agricole. La démarche méthodologique utilisée s'articule autour de la recherche documentaire, des entretiens, d'une enquête de terrain et de l'analyse des données issues de la technique des "cinq pourquoi". Les résultats obtenus indiquent qu'au-delà des causes secondaires (l'accroissement de la population agricoles (41%), de l'insuffisance des terres cultivables (32%), de la politique de laisser-faire des pouvoirs publics (2%), de l'agriculture (8%) comme l'unique moyen de subsistance et de se considérer propriétaire terrien (17%)), la saturation foncière est la cause racine.

Mots clés – Abokouamékro, Activité, Agricole, Facteur, Réserve.

Abstract – Created by decree no. 93-693 of 19 August 1993, the Abokouamékro Wildlife Reserve (RFA) is intended to develop tourism potential and to conserve and encourage the propagation of wildlife. However, since the military-political crisis of 2002, its natural resources have been deteriorating. The aim of this study is to identify the factors contributing to the degradation of this nature reserve as a result of agricultural activities. The methodological approach used revolves around documentary research, interviews, a field survey and the analysis of data derived from the "cinq pourquoi" technique. The results obtained indicate that, over and above the secondary causes (the increase in the farming population (41%), insufficient arable land (32%), the laissez-faire policy of the public authorities (2%), farming (8%) as the sole means of subsistence and considering oneself a landowner (17%)), land saturation is the root cause.

Keywords – Abokouamékro, Activity, Agricultural, Factor, Reserve.

INTRODUCTION

Dès son accession à l'indépendance en 1960, la question de la préservation et de la conservation des ressources naturelles est au centre des préoccupations de l'Etat ivoirien. Ainsi, il a favorisé la création d'un réseau dense d'aires protégées qui couvre environ 10 % de son territoire [16]. Car, les défis du développement du pays passent également par le maintien et la protection de la biodiversité, pour le bien-être et l'épanouissement des générations futures. C'est dans ce contexte que plusieurs aires protégées (parcs nationaux et réserves) dont la Réserve de Faune d'Abokouamékro (RFA) ont été créés. Après l'aménagement du site, de nombreux animaux provenant des parcs nationaux de Côte d'Ivoire et d'Afrique du Sud y ont été introduits à savoir des rhinocéros, des buffles, des bubales, des antilopes, des cobs de buffons, et de nombreuses autres espèces animales ([6] ; [22]). Ce qui dresse fièrement les nombreux atouts touristiques qui ont pendant longtemps fait de cet espace protégé, la destination privilégiée des touristes de la capitale politique Yamoussoukro en quête de safari.

Malheureusement, certains parcs nationaux comme ceux des monts Péko et Sangbé qui sont restés plus de dix ans sans aucune mesure de gestion appropriée, sont également dans une situation assez préoccupante [20]. Dans le même contexte, la réserve de faune d'Abokouamékro née de la volonté politique du président Félix Houphouët Boigny conformément au décret n° 93-695 du 19 août 1993, est confrontée à une révolte des populations autochtones et locales depuis 2002. Cela a eu pour conséquence la reprise des infiltrations illégales dans la réserve [5].

Ainsi, avec les pressions anthropiques, les richesses fauniques et touristiques de ces parcs et réserves sont aujourd'hui dans un état de dégradation totale [22]. Parmi ces pressions humaines, la pratique de l'orpillage illicite, le braconnage sauvage et les activités agricoles reste très décriée en raison de leurs effets dévastateurs tant au niveau du couvert végétal que sur le sol et la santé humaine [4]. Ces activités constituent un véritable problème car, les intérêts économiques se heurtent non seulement à la volonté étatique de conserver les aires protégées mais aussi à l'exploitation traditionnelle du territoire à des fins de subsistance [18]. L'objectif de cette étude est de mettre en évidence les déterminants de la pratique agricole dans la réserve de faune d'Abokouamékro. Pour y parvenir, la méthodologie suivante a été adoptée.

I. MATERIEL ET METHODE

1.1-Présentation synthétique de la zone d'étude

La réserve de faune d'Abokouamékro tire son origine d'un projet d'élevage de gibiers sur l'ancien site de ranch bovins dont les activités furent interrompues en 1986. Ses limites actuelles dérivent de l'extension du ranch alors à proximité du village dont elle porte le nom. Suite aux travaux d'aménagement en 1986, le parc animalier d'Abokouamékro est créé à la fin des travaux en 1988 sous l'initiative du Président Félix Houphouët-Boigny et sa gestion a été confiée à l'Action Culturelle pour la Conservation de la Nature (ACCN). Le 19 août 1993, le parc animalier d'Abokouamékro a été constitué en réserve de faune par le décret n° 93-695 sous la gestion de la Direction de la Protection de la Nature (DPN). A l'instar des autres parcs nationaux et réserves, la réserve de faune d'Abokouamékro a été mise à la disposition de l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves (OIPR) par la loi n° 2002-102 du 11 février 2002 relative à la création, à la gestion et au financement des parcs nationaux et réserves. Localisée au centre de la Côte d'Ivoire entre 6°47' et 7°00' de latitude Nord et 4°55' et 5°08' de longitude Ouest, la réserve d'Abokouamékro couvre présentement une superficie de 20 430 ha. Elle est limitée, au Nord, par le département de Tiébissou, au Sud-Est par celui de Dimbokro, au Sud-Ouest par le district autonome de Yamoussoukro (figure 1).

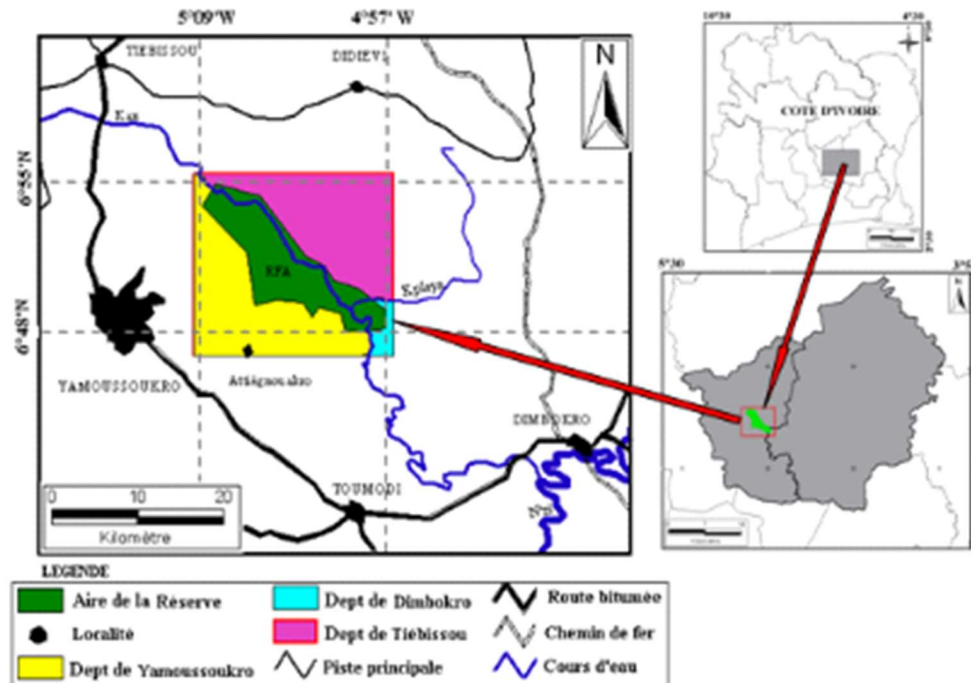


Figure 1 : Localisation de la réserve de faune d'Abokouamékro

La géomorphologie de la réserve se situe dans la zone de transition au niveau des glacis méridionaux : les surfaces subhorizontales sont encore dominées par des séries de collines. La majeure partie de l'aire protégée est légèrement vallonnée et traversée par un réseau de canaux de drainage. L'altitude varie entre 100 et 200 m au-dessus du niveau de la mer. Dans le secteur Sud-Est, se trouve une chaîne de collines qui s'élèvent à certains endroits à plus de 500 m au-dessus du niveau de la mer [15]. La réserve appartient à une zone climatique de type tropical de transition comportant deux saisons sèches et deux saisons de pluie. La pluviométrie annuelle moyenne se situe entre 1000 et 1600 mm avec une température moyenne qui varie entre 25° et 28° [15]. En général, les roches sous-jacentes de la réserve sont des roches éruptives anciennes, essentiellement des granites et des migmatites. Les collines situées dans la partie Sud-Est sont composées de roches métamorphiques de la période birrimienne : schistes et roches basiques riches en minerais. Ces roches basiques, souvent appelées roches vertes, sont communément associées aux collines de Côte d'Ivoire [19]. L'hydrographie de la région indique deux cours d'eau, le Kan et le Kpra, affluents du N'zi qui parcourent et drainent la réserve. Une digue dressée au point de confluence des deux importantes rivières a produit un splendide lac vaste de 350 ha [6]. La réserve de faune d'Abokouamékro est caractérisée par une mosaïque forêt-savane, très représentative du domaine des savanes guinéennes qui forment le V Baoulé [15].

1.2-Technique de collecte des données

La méthode de collecte des données, combine à la fois la recherche documentaire, le focus groupe discussion et une enquête de terrain. La documentation a porté sur des travaux et articles disponibles et dans les bibliothèques de l'Institut de Recherche et de Développement (IRD) et de l'Université Félix Houphouët Boigny. Cette documentation a été complétée par des données prises sur des sites web. En dehors des visites qui ont été faites sur les sites, une enquête a été faite dans les villages riverains de la réserve. La sélection de ces villages s'est faite à partir des critères suivants : les villages qui revendiquent des parcelles de terres dans la réserve, le décret de création de celle-ci précisant les villages riverains et les villages périphériques à la zone aménagée de la réserve. De ce qui précède, 22 villages ont été retenus pour l'enquête. Pour la constitution de l'échantillonnage, 5 chefs de ménages par villages. Les critères qui ont prévalu pour les sélections de ceux-ci sont les suivants : être ressortissant d'un des 22 villages et de pratiquer des activités agricoles dans la réserve. Ainsi, 110 personnes ont été interrogées.

Les échanges se sont déroulés sur la base de la méthode des "cinq pourquoi". C'est l'un des moyens les plus efficaces de découvrir la cause profonde d'un problème et de s'assurer que des mesures sont prises pour éviter qu'il ne se reproduise. Cette technique de prise de décision éclairée est utilisée pour examiner les relations de cause à effet qui se cachent derrière un problème spécifique. Cette méthode est plutôt que de proposer une solution qui ne pourrait traiter qu'un certain symptôme, le processus des 5 pourquoi se concentre sur les solutions qui visent à empêcher le problème de se reproduire. Le traitement des informations issues de cette démarche ont permis d'aboutir aux résultats suivants.

II. RESULTATS

2.1- Une kyrielle de causes secondaires de la pratique des activités agricoles dans la réserve

L'identification des mécanismes de transformation de la réserve de faune d'Abokouamékro en espaces agricoles selon les enquêtés, comme l'indique la figure 2, prennent leur origine dans l'accroissement de la population agricoles (41%) et de l'insuffisance des terres cultivables (32%) pour les riverains de la réserve. En plus de la politique de laisser-faire des pouvoirs publics (2%), les populations riveraines n'ont d'autres moyens de subsistance que l'agriculture (8%) et considère l'espace de la réserve comme faisant partie de leur patrimoine (17%).

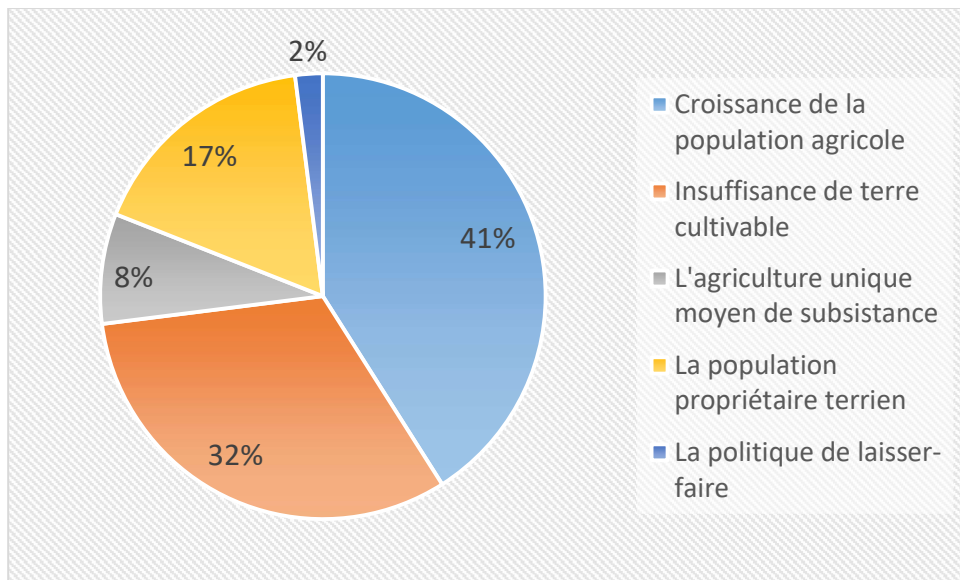


Figure 2 : Proportion des enquêtés selon les causes secondaires de la pratique de l'agriculture dans la réserve de faune d'Abokouamékro

Source : Les auteurs, 2022

2.2- La saturation foncière comme cause racine de la pratique des activités agricoles dans la réserve

La représentation visuelle des cinq pourquoi de la dégradation de la réserve de faune d'Abokouamékro due aux activités agricoles (figure 3), met en évidence plusieurs causes dont la principale c'est-à-dire la cause racine est la saturation foncière dans les villages riverains.

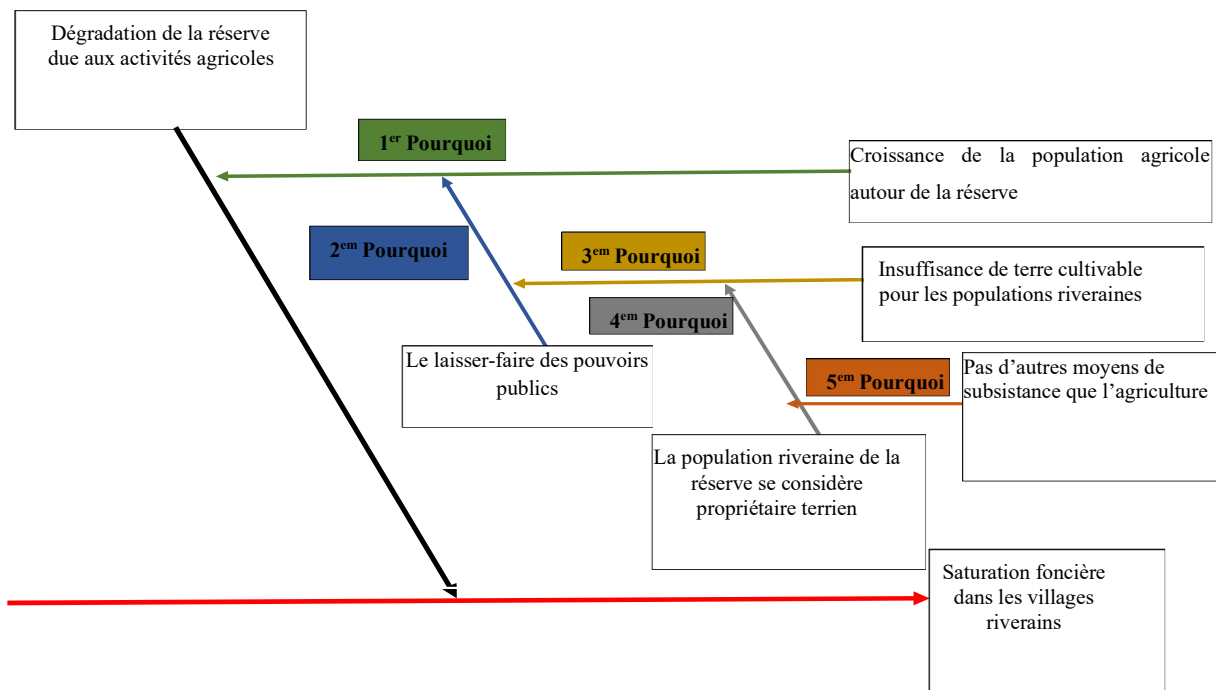


Figure 3 : Représentation visuelle des 5 pourquoi de la dégradation de la réserve due aux activités agricoles

Source : Les auteurs, 2022

III. DISCUSSION

Dès son accession à l'indépendance, l'Etat ivoirien soucieux de préserver la biodiversité a mis en place un programme de création de parcs et réserves. Malheureusement, tous les parcs et réserves sont infiltrés par des activités humaines qui de facto menacent dangereusement leur existence. Cela est attesté par les études de beaucoup de chercheurs ([14] ; [15] ; [16] ; [11] ; [1] ; [10]). La création de la réserve de faune d'Abokouamékro a entraîné des modifications significatives des dynamiques des territoires des villages riverains.

En effet, la population des localités autour de la réserve qui était estimée à 14083 habitants en 1988 dont 3 126 habitants autour de la zone aménagée est passé en 2014 dans la zone aménagée à 4333 habitants [9]. Cette croissance spectaculaire de la population par son ampleur et sa rapidité, a donc eu un impact sur le peuplement et sur le paysage autour de la réserve. Il en est de même comme le souligne [3] dans le cas des parcs nationaux de Taï et de la Comoé. Ainsi, l'accroissement de la population rurale entraîne un accroissement des infiltrés qui à son tour entraîne l'expansion des surfaces cultivées dans la réserve. Aussi, assiste-t-on à la naissance de paysans en quête de terre cultivable puisqu'il en n'existe pratiquement plus autour de la réserve.

La zone non aménagée qui représente 2/3 de la superficie de la réserve, a une forte concentration de populations riveraines 3 fois supérieure à celle de la zone aménagée. Cela peut laisser entrevoir des difficultés plus importantes dans la prise en main de cette partie de la réserve, vu que jusqu'à ce jour elle est exploitée en toute quiétude par de la population [5]. La raréfaction des ressources foncières autour de la réserve suscite une convoitise accrue de celles-ci. Ainsi, 9843,19 hectares sur un total de 20430, soit 48,18 % de la réserve a subi une intrusion humaine entre 1988 et 2020 selon l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves.

Par ailleurs, la population riveraine de la réserve est dans sa grande majorité n'a aucune qualification et est analphabète. Ce qui ne leur permette pas de comprendre la portée de la réserve. Ceci explique l'ouverture de celle-ci sur les activités agricoles qui constituent la principale activité dans la réserve.

Bien qu'il y ait de plus en plus d'aires protégées à proximité des zones urbaines (parc national du Banco, réserve naturelle de Daliafleu, etc.), cependant, la grande majorité est située dans les régions rurales des pays sous-développés [7]. Encore en 2009, ces régions représentent les endroits les plus pauvres de la planète. Le contexte socio-économique actuel dans lequel sont implantés la majorité des parcs nationaux et réserves naturelles des pays sous-développés est marqué par un taux démographique croissant, un faible taux de scolarité et un mode de vie de subsistance axé sur l'exploitation des ressources naturelles et des terres arables disponibles sur le territoire [20]. Ainsi, la croissance démographique est sûrement le plus gros défi du continent africain, car elle s'accompagne d'une augmentation des besoins alimentaires et énergétiques, qui dépendent en bonne partie de l'exploitation des ressources naturelles en particulier les aires protégées [2].

La colonisation des aires protégées s'est accentuée à la faveur de la décennie de crise militaro-politique de 2002 à 2011 avec des flux d'infiltrations d'allogènes Burkinabés. Cette crise a affaibli les capacités de gestion et de contrôle de ces milieux naturels, ce qui en a favorisé l'infiltration massive [13]. C'est le cas du parc national de la Marahoué, situé au centre-ouest de la Côte d'Ivoire, qui figurait déjà parmi les aires protégées les plus humanisées du pays. De 10% en 1986, son taux d'occupation humaine est passé à 41,61% en 2002 [12]. Cette crise militaro-politique de 2002 a donné un coup d'accélérateur à l'occupation humaine de cette relique forestière avec la quasi-invasion de celle-ci par des populations venues de divers horizons dont le nombre est passé de 4 630 habitants en 1999 à environ 46 000 en 2016 et 53 000 en 2019. En clair, les infiltrations des aires protégées s'est intensifiée pendant les conflits militaro-politiques. Il est sans conteste que l'arrivée des déplacés entraîne une pression sur l'espace comme le souligne dans ses travaux [17].

Parlant de la question, [8], à travers une étude menée dans l'Ouest ivoirien part du fait qu'il n'existe pratiquement plus de forêt « noire » pour pratiquer de nouvelles cultures. Il poursuit pour dire que cet aspect est la manifestation de pression foncière ces dernières années. Dans la mesure où, la population agricole du côté des allochtones et des étrangers tout comme chez les autochtones croît, pendant que la ressource forestière reste statique. Il termine pour dire que cette situation exerce une pression sur la forêt.

La réserve ayant englouti la quasi-totalité des terres des populations, sa proximité constitue un problème sérieux. En effet, tous les villages autour de la réserve sont distants de celle-ci de 100 à 800 mètres. Dans ces conditions il est difficile voire impossible que tous les paysans disposent suffisamment de parcelles de terres cultivables. Pour les parties prenantes des ressources naturelles,

l'implantation des parcs nationaux sur leurs territoires représente une restriction d'accès aux ressources et un obstacle au développement économique. Elles doivent donc se tourner vers des activités illégales d'extraction et d'empiètement.

IV. CONCLUSION

De ce qui précède, il ressort que plusieurs causes sont à la base de la pratique intensive des activités agricole dans la réserve de faune d'Abokouamékro. Cette situation résulte de l'accroissement démographique de la population agricole, du laisser-faire de l'Etat, du fait que la population riveraine se considère toujours comme propriétaire terrien, de l'insuffisance de terre cultivable pour les populations riveraines et du fait que la population riveraine n'a d'autre moyen de subsistance que l'agriculture. Cependant, toutes ces causes explorées par la démarche des 5 pourquoi arrivent à la conclusion que la cause racine détectées est la saturation foncière autour de la réserve. Une réponse idoine à cette cause préservera la réserve des activités agricoles.

REFERENCES

- [1]. Gone Bi Zoro Bertin, Kouamé Djaha , Koné Inza, Yao Adou Constant Yves. 2013. « Diversité végétale et valeur de conservation pour la Biodiversité du Parc national du Mont Péko, une aire protégée, menacée de disparition en Côte d'Ivoire », *Journal of Applied Biosciences*, Vol. 71, n°1, pp. 5753-5762.
- [2]. Ceillier Isabelle. 2015. L'étude des impacts sur la biodiversité : intégration de la biodiversité dans l'évaluation environnementale des barrages sur les fleuves transfrontaliers d'Afrique de l'Ouest. Collection Sciences-Essais, 104p.
- [3]. Courtin Fabrice et Guengant Jean-Pierre. 2011. « Un siècle de peuplement en Afrique de l'Ouest ». *Int. Natures, Sciences, Sociétés*, 19, pp. 256-265. DOI : 10.1051/nss/2011146
- [4]. Demaze Tsayem Moïse. 2008. « Le parc amazonien de Guyane française : un exemple du difficile compromis entre protection de la nature et développement », *Cybergeo : European Journal of Geography* [En ligne], Environnement, Nature, Paysage, document 416, mis en ligne le 27 mars 2008, consulté le 27 juin 2015. URL : <http://cybergeo.revues.org/17203> ; DOI : 10.4000/cybergeo.17203.
- [5]. Diomandé Gondo. 2012. Population, développement et aires protégées en Côte d'Ivoire : Impacts des activités socioéconomiques des populations sur la Réserve de Faune d'Abokouamékro dans le Centre ivoirien. Thèse Unique, Université Félix Houphouët-Boigny, 564p.
- [6]. DPN. 2002. Evaluation de la situation après la révolte de 2002. Rapport technique, Direction de la Protection de la Nature, Côte d'Ivoire, 12 p.
- [7]. Dudley Nigel. 2008. Lignes directrices pour l'application des catégories de gestion aux aires protégées, UICN Gland Suisse, 2008, 116p.
- [8]. Gaouli Bi Anicet Patrice. 2012. « Tutorat et Conflits Fonciers Ruraux dans l'ouest Ivoirien : le Cas de Fengolo dans la Sous-préfecture de Duékoué », CDP, Rapport de recherche du CODESRIA, numéro 16, Dakar (Sénégal), 52 p.
- [9]. INS. 2014. « Recensement Général de la Population et de l'Habitat. Résultats globaux ». Abidjan : Institut National de la Statistique, 22p.
- [10]. Kadjo, B., A. Debe, L. Tsague et A. Gomse. 2014. « État des lieux des populations d'hippopotames et autres grands mammifères du Parc national de la Marahoué ». *Agronomie Africaine*, Vol. 26, n°2, pp. 89-102.
- [11]. Konan Kouadio Eugène. 2009. Diagnostic-analyse de l'environnement humain du parc national de la marahoué, http://www.revue-geotropes.com/update/root_revue/20090630/1-Konan-Kouadio-3-11.pdf
- [12]. Kouassi Kouamé Sylvestre., Oura Kouadio Raphael, Kouamé Kouakou Noel. 2020. « Politiques publiques et conflictualités dans les aires protégées de Côte d'Ivoire : le conflit agriculteur-éleveur dans le parc national de la Marahoué ». *Revue Resol-Tropiques*. Vol. 1, n°3, pp. 1-18.
- [13]. Kra Kouamé Walter. 2019. « Côte d'Ivoire : les aires protégées entre politique de conservation contrastée et réinterprétation sociale », *Études caribéennes* [En ligne], 43-44 | Août-Décembre 2019, mis en ligne le 30 octobre 2019, consulté le 01 juin 2023. URL : <http://journals.openedition.org/etudescaribeennes/17124> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/etudescaribeennes.17124>
- [14]. Lauginie Francis. 1995. Problèmes liés à la conservation de la grande faune en Afrique. L'exemple des grands mammifères du Parc national de la Comoé (Côte d'Ivoire). Approche populationnelle et génétique (Doctoral dissertation), <http://cat.inist.fr/?aModele=afficheN&cpsid=175641>
- [15]. Lauginie Francis. 2007. Conservation de la nature et aires protégées en Côte d'Ivoire. NEI/Hachette et Afrique Nature, Abidjan, 688 p.

- [16]. N'da Dibi Hyppolyte, Kouakou Édouard, Mathieu Egnankou Wajda et Kouadio Affian. 2008. « Apport de la télédétection au suivi de la déforestation dans le Parc National de la Marahoué ». Télédétection, Édition des Archives Contemporaines/Édition Scientifique GB, Gordon and Breach Scientific Publisher, numéro 1, volume 8, CURAT, Abidjan, pp. 17-34.
- [17]. Ori Boizo. 1988. Étude sur le développement ivoirien, “Réalités et stratégies de développement. Document de travail, SDU, numéro 15, ORSTOM, Abidjan, 179 p.
- [18]. Orru Jean-François. 1998. L'activité aurifère dans la commune de Maripasoula, impact écologique et humain. In : Journal d'agriculture traditionnelle et de botanique appliquée. 40e année, bulletin n°1-2,1998. Conserver, gérer la biodiversité : quelle stratégie pour la Guyane ? pp. 147-166.
- [19]. Perraud A. 1971. Le milieu naturel de la Côte d'Ivoire. Mémoires ORSTOM N° 50, Paris, 392 p.
- [20]. Poisson Julien. 2009. Impact de la gestion participative sur l'efficacité de conservation dans les parcs nationaux des pays sous-développés, Mémoire de maîtrise en Biologie incluant un cheminement de type cours en écologie internationale, à l'Université Sherbrooke, 121p.
- [21]. UICN. 2008. Évaluation de l'efficacité : un cadre pour l'évaluation de l'efficacité de la gestion des aires protégées, <https://portals.iucn.org/library/efiles/documents/pag-014-fr.pdf>
- [22]. UICN/BRAO. 2008. Evaluation de l'efficacité de la gestion des aires protégées : parcs et réserves de Côte d'Ivoire, 43 p.